

Eu et Le Tréport à cœur ouvert



Visorando



Randonnée n°172184

Une randonnée proposée par Roromian

Randonnée ne posant aucune difficulté. Circuit à travers Eu, ville d'Art et d'Histoire et son château puis le Tréport et son port.

Durée :	4h10	Difficulté :	Moyenne
Distance :	13.55km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	116m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	116m	Commune :	Eu (76260)
Point haut :	99m		
Point bas :	-1m		

Description

Départ sur le parking du collège de Eu situé en haut du Mont Vitôt , ce dernier étant un quartier de la ville.

(D/A) À la sortie du parking, tourner à gauche et descendre en face jusqu'à la D1915 (Boulevard Victor Hugo).

(1) Traverser la route. Obliquer à gauche sur le trottoir et poursuivre en virant sur la droite au niveau du carrefour. Continuer Rue Jean Duhornay sur 130m. Traverser sur la gauche pour aller prendre l'allée indiquée *Hôtel de ville, Parc et Jardin, théâtre*. Virer à gauche dans l'Allée de Guise sur 100m.

(2) Virer à droite (10m avant la grande grille) et emprunter les quelques marches qui permettent d'entrer dans le parc. Prendre l'allée centrale du parc jusqu'au Château. Virer à droite pour sortir du parc. S'engager à gauche dans l'Allée du Cheval, en admirant au passage le Château d'Eu sur votre gauche.

(3) Sur la Place d'Orléans, contourner la collégiale par la droite. Laisser à gauche la Rue de L'Abbaye.

(4) Prendre ensuite à gauche la petite ruelle (Rue de l'Hospice). Tourner à gauche Rue des Frères Anguier pour descendre l'escalier sur votre droite et suivre le trottoir interne jusqu'au parking. Prendre en face la Rue Charles Morin puis la Rue Deparis à gauche. Poursuivre en traversant la Bresle et suivre l'Avenue de le Gare jusqu'au bras mort de la Bresle .

(5) Après le pont, tourner à gauche avant le lycée, pour passer sous les 2 passerelles. Suivre le Quai Maritime et le Chemin de Halage dans le prolongement.

(6) Dès le passage sous la rocade, monter l'escalier métallique sur la gauche, passer au-dessus du canal.

(7) Sitôt le pont franchi, tourner à droite et redescendre les marches en béton. Continuer en face sur le chemin et le suivre jusqu'au poste de transformation EDF. Prendre la passerelle en bois, poursuivre sur la gauche pour rejoindre la sortie du chemin par les blocs de béton.

(8) Obliquer sur la gauche puis sur la droite afin de longer le terrain de sport. Tourner sur la gauche à hauteur du parking des camping-cars.

(9) Prendre le chemin à droite le long de La Bresle que vous longerez jusqu'au rond-point. Continuer à droite et passer sur le pont mobile. Après le pont, virer à gauche (Quai Édouard Gelee) et passer derrière les glissières

Points de passages

- D/A Parking du collège d'Eu**
N 50.044641° / E 1.410289° - alt. 80m - km 0
- 1 D1915, Bld V Hugo, traverser la route**
N 50.047894° / E 1.414751° - alt. 38m - km 0.63
- 2 Escaliers à droite**
N 50.048947° / E 1.415184° - alt. 22m - km 1.02
- 3 Place d'Orléans - Château-musée Louis-Philippe de Eu**
N 50.049062° / E 1.418272° - alt. 19m - km 1.38
- 4 À gauche Rue de l'Hospice**
N 50.04848° / E 1.420276° - alt. 18m - km 1.55
- 5 Tourner à gauche**
N 50.052884° / E 1.417851° - alt. 4m - km 2.18
- 6 Monter l'escalier métallique à gauche**
N 50.056154° / E 1.405687° - alt. 4m - km 3.27
- 7 Tourner à droite, descente des escaliers**
N 50.055853° / E 1.405495° - alt. 5m - km 3.31
- 8 Blocs de béton**
N 50.059381° / E 1.395896° - alt. 4m - km 4.16
- 9 Prendre le chemin à droite**
N 50.058925° / E 1.388612° - alt. 7m - km 4.82
- 10 Tourner à gauche**
N 50.060567° / E 1.365257° - alt. 8m - km 7.31
- 11 Funiculaire**
N 50.060443° / E 1.367315° - alt. 24m - km 7.49
- 12 Descendre à gauche**
N 50.053989° / E 1.370332° - alt. 87m - km 8.7
- 13 en face, rue du Mesnil Sterling**
N 50.036915° / E 1.393324° - alt. 81m - km 11.53
- 14 3ème à droite, rue du mont Vitot**
N 50.0435° / E 1.40886° - alt. 81m - km 13.32

D/A Parking du collège de Eu

de sécurité pour prendre le chemin qui longe le port de plaisance
(**ATTENTION : le bord n'est pas protégé !**). Au rond-point, prendre à droite, laisser la passerelle sur votre droite et continuer en suivant le quai.

N 50.044619° / E 1.410311° - alt. 80m - km 13.55

Franchir l'écluse, et poursuivre sur votre droite, Quai Sadi Carnot puis Quai François 1er.

Passer la poissonnerie municipale, poursuivre jusqu'au rond-point et prendre l'escalier à droite du casino qui mène à l'esplanade que l'on suit jusqu'au bout.

(10) Tourner à gauche, traverser le rond-point, prendre la Rue Amiral Courbet.

(11) Passer le funiculaire (ou le prendre) et aller jusqu'au bout de la rue. Sur la droite, prendre un premier escalier, puis un second à droite. À la sortie de la gare du Funiculaire, prendre à gauche le Boulevard du Calvaire jusqu'au stop.

(12) Descendre à gauche 130m sur la Route de Dieppe et remonter à droite la Route de Mancheville qui devient Chemin de Mancheville. Au stop, prendre à droite la D78 jusqu'à Mancheville (environ 1,8km). Après le premier carrefour et l'abri bus, prendre la petite descente sur la gauche puis remonter en face pour arriver à Mesnil Sterling. Laisser une 1ère rue à droite puis une 2ème à gauche.

(13) Continuer en face, rue du Mesnil Sterling. Obliquer à gauche rue de la vierge, ignorer la rue du briquet à droite pour poursuivre en face la rue de la vierge qui se prolonge par un chemin. Traverser la rocade (D925) pour rejoindre un chemin à gauche jusqu'au bout.

(14) S'engager en face Rue du Mont Vitot et poursuivre jusqu'au pied du château d'eau où vous retrouvez, à gauche, le parking du collège (D/A).

Informations pratiques

Pas d'équipement particulier. Praticable en toute saison. Passage en ville. Au bord de la Bresle, chemin de halage. Au Tréport, possibilité d'emprunter le funiculaire (11) pour ceux qui ne désirent pas monter les 414 marches de la falaise.

Le funiculaire est ouvert tous les jours de l'année.

Son utilisation est entièrement gratuite et ouverte à tous.

En dehors de la période estivale, le funiculaire est ouvert du dimanche au vendredi de 7h45 à 20h45. Le samedi et la veille des jours fériés le funiculaire fonctionne de 7h45 à 0h45.

Du 15 juin au 15 septembre, le funiculaire est en fonctionnement de 7h45 à 0h45.

A proximité

Eu : 7700 ha.

La ville d'Eu célèbre pour les cruciverbistes. Ses vieilles rues et maisons de charme.

Le Château-Musée Louis-Philippe. Construit en 1578 par Henri le Balafré, duc de Guise. ouvert du 15/3 au 8/11

La collégiale et sa crypte.

Le Tréport, station balnéaire, de 6000 ha. Ses ports : pêche, commerce et plaisance. Sa falaise. Ses 414 marches. Son funiculaire.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-eu-et-le-treport-a-c-ur-ouvert/>



LA CHARTE

Visorando
Préparer et partager ses randos

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

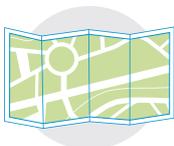
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.